

## CONTACT

**Anne-Marieke STAMS**

Coordinatrice du Programme de Réussite Éducative

Tel. 06 42 33 60 07

[pre@ccas-lodeve.fr](mailto:pre@ccas-lodeve.fr)

CCAS / Esplanade du Fer à cheval / 34700 Lodève

[www.lodeve.com](http://www.lodeve.com)

Conception Cabinet du Maire / G. Tuffou / Janvier 2019 / Ne pas jeter sur la voie publique



**PROGRAMME de  
REUSSITE  
EDUCATIVE**



## MODALITES

Le PROGRAMME de REUSSITE EDUCATIVE (PRE) est proposé dans le cadre d'un accompagnement individuel et hors temps scolaire par une équipe de professionnels.

## POUR QUI ?

L'accompagnement individuel s'adresse à tous les enfants et adolescents de 2 à 16 ans, en accord avec la famille, scolarisés principalement dans les quartiers du centre-ville.

## COMMENT ?

Le PRE a pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.

En fonction de la situation de chacun, le PRE peut apporter des éléments de réponse aux jeunes qui présentent des signes de fragilité.

L'accompagnement qui peut être proposé, si vous le souhaitez, prend en compte la situation globale de l'enfant, et aborde les aspects liés au social, à la scolarité, à la santé et à la pratique d'activités de loisirs.

## EXEMPLE DE PARCOURS

Accompagnement pouvant être proposé à votre enfant, avec votre concours :

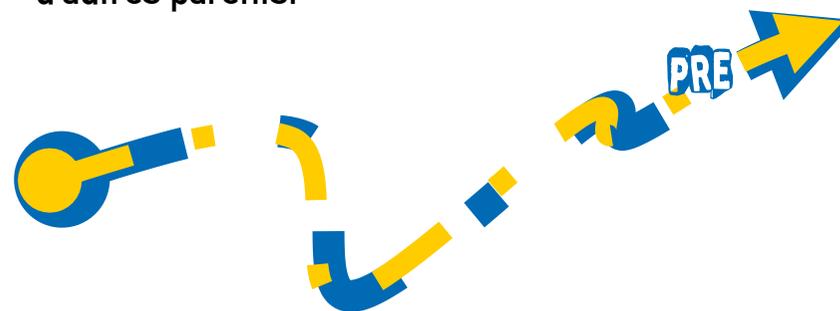
**Ecole** : visites, soutien scolaire, choix d'orientation, échanges avec les enseignants,

**Santé** : démarches administratives, prises de rendez-vous, aide aux transports, suivi avec les professionnels de santé.

**Loisirs** : accompagnement et orientation de l'enfant dans ses choix d'activités

**Vacances** : aide à l'organisation des mercredi et vacances scolaires.

**Parentalité** : soutien dans votre rôle de parent, échanges avec des professionnels et rencontres d'autres parents.



### CONFIDENTIALITE

Les informations échangées dans le cadre d'un accompagnement sont strictement confidentielles.

Le PROGRAMME de REUSSITE EDUCATIVE se situe dans le cadre juridique du secret professionnel, du respect des droits de la vie privée de l'enfant et de l'adulte. Une charte de confidentialité a été validée et signée par chaque intervenant du PRE. Une autorisation parentale est également signée avant que soient réunis les professionnels du PRE chargés de votre accompagnement.

